

**GAZIFÈRE INC.**  
**PRINCIPES D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL**  
**CAUSE TARIFAIRE 2004**

**COMPOSANTES**

**ORDONNANCES**

**MÉTHODES**

Principes

La structure du capital comprend l'ensemble des dettes et capitaux propres requis pour financer l'exploitation de l'entreprise.

Méthodes d'évaluation

G-339

La moyenne des soldes de treize mois, soldes en début d'exercice plus les soldes des 12 mois de l'année témoin.

Dettes à long terme

G440  
G-468  
D-90-34  
D-90-68  
G-468

Billets à payer.

Le coût de la dette à long terme est calculé en appliquant la charge d'intérêts projetées sur la moyenne de 13 mois des soldes mensuels de la dette.

Une nouvelle émission, sous forme de billets à payer, est prévue pour le mois de janvier 2004.

Dette à court terme

Le coût de la dette à court terme est calculé en appliquant la charge d'intérêts projetées sur la moyenne de 13 mois des soldes mensuels de la dette.

Actions privilégiées

G-68

Les actions privilégiées portent un dividende de 7 ½ % et sont rachetables à raison de 40 000\$ au mois de janvier de chaque année.

Aucune émission n'est prévue pour l'année témoin.

Original : 2002-08-15

GI-9  
Document 1  
Page 1 de 2  
Requête 3514-2003

**GAZIFÈRE INC.**  
**PRINCIPES D'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL**  
**CAUSE TARIFAIRE 2004**

**COMPOSANTES**

**ORDONNANCES**

**MÉTHODES**

**Avoir de l'actionnaire**

Actions ordinaires

G-68

Les actions ordinaires sont sans valeur nominale.

Bénéfices non répartis

Les bénéfices non répartis sont affectés par le bénéfice net de l'année témoin et par les dividendes. Les dividendes sur les actions privilégiées sont habituellement déclarés en mars et septembre. Les dividendes sur les actions ordinaires sont habituellement déclarés en décembre, mars, juin et septembre de chaque année.

Rendement sur l'avoir de l'actionnaire

D-99-09

Pour les causes tarifaires de 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 inclusivement, le taux de rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires est déterminé à 2 décimales près et avec facteur d'arrondissement, à partir des variations du taux obligataire sans risque, tel que publié par le Consensus Forecasts du mois d'août de chaque année, ajusté de l'écart entre les rendements des obligations de 10 et de 30 ans selon Bloomberg et auquel on ajoute un facteur d'élasticité de 75%.

Original : 2002-08-15

GI-9  
Document 1  
Page 2 de 2  
Requête 3514-2003